

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1454/SG/FP portant intégration du personnel.

n° 71-1454/SG/FP

Ministère

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication

25 octobre 1971

Numéro JO

n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro

10 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Osman Bourale Adar, dactylographe en service aux Finances, est intégré, à titre exceptionnel, dans le cadre des expéditionnaires d'administration. Ét classé à la 1^o classe, 2^e échelon, du corps territorial de l'administration générale, pour compter du 1^{er} janvier 1971.